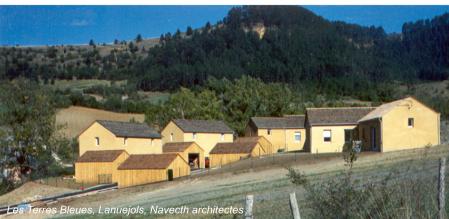


Vers une qualité du bâti lozérien





FICHES DE RECOMMANDATIONS







« C'est avec humilité, en obse

« C'est avec humilité, en observant et en analysant ce que nous ont légué nos ancêtres, que nous pourrons comprendre ce qui en fait l'unité intime et la beauté. Alors nous serons capables d'en tirer les enseignements nécessaires pour transposer et adapter à nos usages contemporains l'équilibre et l'harmonie de cette architecture.

En effet, même si la prise en compte des sites naturels de notre région et la sauvegarde de l'aspect pittoresque de ses villages restent pour nous une préoccupation de chaque instant, elle ne doit pas être un obstacle à l'expression de l'architecture d'aujourd'hui.

L'histoire de nos vieilles pierres, aussi merveilleuse soit-elle, ne doit pas limiter notre imagination. Ainsi, c'est dans la continuité et le respect de notre architecture traditionnellement vivante que nous contribuerons à enrichir ce patrimoine et ces paysages que nous apprécions.»

Extrait de la Charte Intercommunale pour l'Environnement du Valdonnez, Insertion de l'Habitat dans le Paysage, mai 2000

Ce document a été illustré avec l'appui d'architectes lozériens

Rédaction : CAUE, DDT et UDAP de la Lozère Mise en page : CAUE lozère Imprimerie SERVICE REPRO - 48000 MENDE - Novembre 2017 -



FICHES 1: Le paysage, bien commun

- A Qu'est ce que le paysage?
- B L'Atlas du paysage, lire les aspects du territoire
- C Les grandes composantes du paysage
- D Vers une qualité du bâti lozérizen

FICHES 2 : L'implantation dans le terrain et la volumétrie

- A L'environnement immédiat, naturel et bâti
- B S'implanter et préserver le jardin
- C Les volumes bâtis

FICHES 3: L'insertion dans la pente

- A Construire avec le relief
- B Organiser les accès et placer les annexes
- C Aménager les espaces extérieurs

FICHES 4: Les matériaux, couleurs et composition

- A Les façades minérales
- B Les façades bardées
- C Toitures : matériaux et teintes
- D Ouvertures et ordonnancement des façades
- E Les abords



Qu'est-ce-que le paysage?





Ambrogio Lorenzetti, Effets du bon gouvernement à la campagne(1337-1339) via Wikimedia Commons (domaine public)

« Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Article 1 de la Convention Européenne du Paysage, dite Convention de Florence 2000 Ratifiée par la France en 2006.

Né d'une appréciation sensible de l'espace, le paysage est une valeur commune dans laquelle se reconnaît aujourd'hui la société européenne contemporaine.

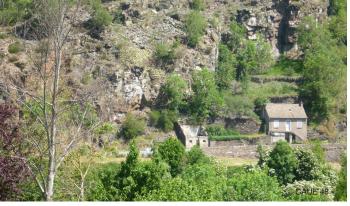
En s'inscrivant dans les démarches territoriales, le paysage s'éloigne des acceptions contemplatives ou patrimoniales dans lesquelles il a longtemps été enfermé et s'affirme comme une ressource culturelle et sociale au service des projets locaux. Sa connaissance devient un enjeu institutionnel pour lequel des atlas sont progressivement constitués.

Terme banal intégré au vocabulaire courant, le paysage est, en tant que façon d'appréhender l'espace, une notion qui recouvre pourtant une relative complexité. L'espace dans lequel chacun évolue est le résultat d'une construction collective qui matérialise les ambitions d'une société pour son territoire.

Le paysage qui trouve son origine dans des représentations picturales, est une appréciation sensible de notre environnement et une manière de décrire l'espace. Il traduit la relation que chaque individu ou groupe social noue avec son territoire, en y intégrant des codes culturels et des dimensions symboliques propres.

La protection des milieux naturels et des paysages est affirmée dans l'article L-110 du code de l'urbanisme qui définit le territoire français comme « le patrimoine de la nation ».





Les paysages Lozériens évoluent et leur lecture aussi !

Du fait de leur aspect montagneux, les paysages de la Lozère ont longtemps été considérés comme affreux, laids ou tristes, notamment en raison de leur caractère inculte et marqué par les roches partout apparentes. Ce regard perdurera longtemps, jusqu'au XIXème siècle, plus longtemps que dans les Alpes ou les Pyrénées, où les reliefs plus vigoureux deviennent sublimes à partir de la fin du XVIIIème siècle. En Lozère, les paysages des hauteurs aplanies de l'Aubrac, de la Margeride, des Causses, du Mont-Lozère, resteront longtemps jugés négativement. En contrepoint, les paysages des basses pentes et des vallées sont perçus comme pittoresques, gracieux ou charmants. Dans ce registre, les Cévennes suscitent unanimement une admiration toute particulière grâce à l'extraordinaire travail des hommes, terrassant, irriguant et cultivant une nature à l'origine «stérile». Le regard se cristallise ainsi sur le paysage « humanisé », d'autant plus admirable qu'il porte l'empreinte du travail de l'homme.

Au cours du XIXème siècle, le regard change sur la Lozère, notamment grâce à la naissance du tourisme, qui focalise essentiellement l'attention des visiteurs sur les gorges pittoresques qui entaillent les Causses. C'est à cette époque que la route des Gorges du Tarn est créée, spécifiquement pour la découverte touristique.

Au cours du XXème siècle, la valeur pittoresque et touristique de la Lozère va se développer, mais une autre valeur émerge sous la plume de grands écrivains (André Chamson, Julien Gracq,...) : celle toute particulière de l'espace lozérien, l'immensité des hauteurs ; des hauteurs douces, aplanies, qui se laissent longtemps parcourir ; et ce contact avec le ciel prend des accents mystiques, devient une valeur spirituelle ; à tout le moins une valeur d'évasion, de ressourcement et d'authenticité aux yeux d'une population française et européenne devenue essentiellement urbaine.

A l'aube de XXIème siècle, le regard est largement formaté par les publications touristiques et les présentoirs de cartes postales. Mais des visions plus perçantes se font jour, comme celles de Renaud Camus, dénonçant les débuts de la banalisation du paysage lozérien, faute d'une prise en compte réelle dans les opérations d'aménagement.





L'observation et la compréhension du paysage, y compris le partage de cette connaissance dans le cadre de démarches participatives, permettent d'enrichir le projet. Le paysage qui décrit des caractères propres et singuliers des lieux et des territoires, conduit à considérer que chaque projet est une circonstance particulière. Il aide à formuler des propositions qui s'éloignent de réponses standards ou de solutions toutes faites produites en série dans l'ignorance des singularités des territoires.

Poser un regard attentif sur un lieu ou un territoire de projet représente un préalable nécessaire, une étape initiale qui permet de connaître le paysage mais aussi de partager une perception avec un commanditaire ou de futurs usagers. Cette étape consiste, d'une part à caractériser les éléments fondamentaux du paysage qu'ils soient perçus ou vécus, et d'autre part à reconnaître leur qualité d'usage, leur intérêt économique et leur valeur identitaire ou patrimoniale. Il s'agit aussi de repérer les éléments susceptibles de valorisation ou de transformation dans le cadre d'un projet.





FICHE 1

l'Atlas des paysages, lire les aspects du territoire

L'Atlas des paysages de Lozère est visible sur le site internet : http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/Lozere/default1.html



Carte générale des unités de paysage de Lozère

L'Aubrac

- 1 Le plateau de l'Aubrac
- 2 Le plateau boisé de l'Aubrac
- 3 Les boraldes de l'Aubrac
- 4 La haute vallée ouverte du Bes

La Margeride

- 5 La vallée boisée et les Gorges du Bes
- 6 Les plateaux et les vallées de la Margeride occidentale
- 7 Les vallées du rebord sud de la Margeride
- 8 La montagne de la Margeride
- 9 Les plateaux et les vallées de la Margeride orientale
- 10 La Vallée de l'Allier et ses versants
- 11 Le massif boisé de Mercoire
- 12 La plaine de Montbel

La Vallée du Lot et les Avant-Causses

- 13 Les chams du Bleymard et la haute vallée du Lot
- 14 Les Causes et les vallées autour de Mende
- 15 Les trucs et les vallées autour de Chanac et de Marvejols
- 16 La Vallée du Lot autour de la Canourgue

Les Grands Causses et les Gorges

- 17 Le Causse de Sauveterre boisé
- 18 Le Causse de Sauveterre ouvert
- 19 Les Gorges du Tarn
- 20 Le Causse Méjean boisé
- 21 Le Causse Méjean ouvert
- 22 Les Gorges de la Jonte
- 23 Le Causse Noir

Les Cévennes

- La Jonte, le Tarnon et le Tarn au pied du Causse Méjean
- 25 Le Mont-Aigoual
- 26 Les Cévennes des serres et des valats
- 27 La Can de l'Hospitalet
- 28 La Can de Barre et le plan de Fontmort
- 29 Le Mont-Bougès
- 30 La haute vallée du Tarn
- 31 La Can et les pentes des Bondons
- 32 Le Mont-Lozère
- 33 Le Chassezac entre les massifs de Mercoire et du Goulet
- 34 Le plateau de la Garde-Guérin et ses Gorges









Les grandes composantes du paysage

Reliefs et géologie

La Lozère est le département le plus haut de France en moyenne, avec 979 m d'altitude. Toutefois l'altitude moyenne élevée ne se traduit pas nécessairement par des reliefs escarpés dominants. L'essentiel de l'espace lozérien est composé de plateaux mamelonnés, usés et arrondis par l'érosion ancienne. La géologie joue un rôle majeur pour la compréhension des paysages lozériens. Le département a la chance de rassembler en son sein des formations géologiques très diverses :

- La masse granitique de la Margeride au Nord. La montagne de la Margeride se traduit par une élévation nette et constitue un plateau bosselé.
- Les grandes pentes schisteuses des Cévennes au Sud-Est, trouées par les masses granitiques dominantes du Mont-Lozère, des flancs nord du Bougès et de l'Aigoual. Les Cévennes sont arrêtées par la masse du Mont-Lozère, qui accueille le plus haut sommet du département avec le Finiels à 1 699 m : mais le Mont-Lozère compose à son tour un long dos rond dominant, qui émerge sans violence des pentes tempétueuses cévenoles, comme un dos de baleine ; tout comme le Bougès qui l'accompagne en parallèle plus au Sud.
- Les grandes masses de calcaire au Sud-Ouest, constitutives des Causses et des Gorges.
- Les Grands Causses comme les petits composent d'immenses étendues qui sont loin d'être plates, mais qui, là encore, ne sont pas dominées de reliefs saillants spectaculaires.
- Les basaltes de l'Aubrac, plus ou moins couverts de dépôts glaciaires. L'Aubrac est également un plateau et s'élève en douceur vers son rebord Sud, qui domine en doux sommets arrondis les pentes raides de la Vallée du Lot.



L'eau

La Lozère est le « département des sources ». Il distribue en effet généreusement de l'eau dans toutes les directions, comme un château d'eau, au point d'être le seul département continental à ne pas recevoir de ruisseau de l'extérieur. On a compté pas moins de 437 rivières naissantes dans le département, qui ensemble, couvrent 2896 kilomètres de linéaire! Trois basins versants sont alimentés:

- celui du Rhône avec le Chassezac et les Gardons, qui dévalent et sculptent les pentes cévenoles,
- celui de la Loire avec l'Allier et ses affluents.
- celui de la Garonne enfin avec le Lot, la Truyère et le Tarn, qui dominent très largement en terme de superficie, couvrant les ¾ ouest du département.

Couvert végétal et agriculture

Les terres lozériennes ont toujours été des terres d'élevages plus que de cultures. Durant 3000 ans, elles ont vécu au rythme de la transhumance. Les animaux entretenaient ainsi de vastes espaces ouverts impropres aux cultures sur les hauteurs cévenoles de l'Aigoual, du Mont-Lozère, du Bougès, sur les Grands Causses, en Aubrac et en Margeride. La population pratiquait ellemême l'élevage ovin.

Les forêts couvrent 232 300 hectares, soit 45 % de la surface du département. La surface forestière continue de croître, gagnant environ 500 hectares par an. Les conifères représentent 70 % des surfaces boisées. Leur dominance traduit assez bien celle du climat montagnard, mais aussi celle d'une relative sécheresse sous influence méditerranéenne et sur sols filtrants.



Urbanisation

Peu urbanisée, la Lozère garde son caractère rural, avec des villes petites et peu nombreuses. Malgré le nombre faible d'habitants, la carte de l'urbanisation fait apparaître un semis relativement dense du bâti. En parcourant le département, il est vrai que l'on n'est jamais loin d'un hameau, d'un village. Il y en aurait ainsi 2000 en Lozère! Il faut aller sur les hauteurs les plus élevées pour trouver d'immenses espaces presque vides d'installations humaines : la montagne de la Margeride, le massif de Mercoire, le Mont-Lozère, le Mont-Aigoual, le Goulet, le Bougès. Les Causses, avec l'absence d'eau, restent également très peu peuplés. L'Aubrac, organisé pour l'élevage à grande échelle, concentre son habitat en quelques points, avec seulement 7 habitants au km².

L'atlas des paysages détaille l'aspect particulier de ces composants dans chacune des 34 unités paysagères.









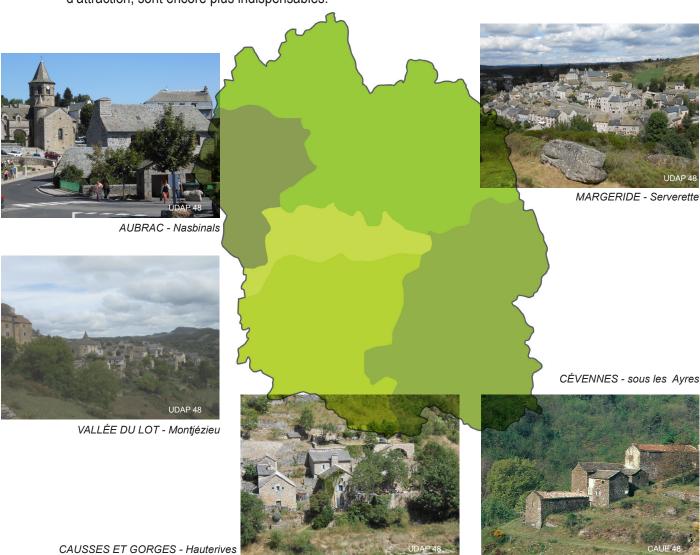




Réaliser une construction neuve en Lozère ne peut se concevoir sans tenir compte de son environnement, qu'il soit naturel ou bâti. Dans ce cas, il ne peut être fait abstraction d'une analyse fine du tissu urbain ou villageois avec lequel le projet doit obligatoirement composer.

Les critères d'une intégration réussie résident avant tout dans un choix d'implantation respectant la trame bâtie spécifique existante, une adaptation par rapport au terrain naturel et la recherche d'une architecture et de matériaux permettant une réelle fusion entre existant et projet, et non un contraste.

Dans un périmètre protégé au titre des sites ou des monuments historiques, ou en présence de villes ou villages dont la physionomie typée a été jusque là préservée, la recherche d'assimilation au travers du projet et la prise en compte de ces ensembles très sensibles, facteurs de richesse et d'attraction, sont encore plus indispensables.



Repérer et s'adapter aux identités

La Lozère offre une grande variété d'architectures traditionnelles, cependant, dans chacune des cinq grandes régions (Aubrac, Margeride, Causses, Cévennes et Vallée du Lot), les implantations groupées, l'unité des matériaux liée à la géologie et donc la plupart du temps d'origine locale (en façades comme en toitures), la simplicité des volumes et des couleurs ont, au cours des siècles, forgé des identités urbaines ou villageoises fortes qui en font tout l'intérêt et la beauté, et qui doivent impérativement être respectées par ceux qui choisissent, justement pour ces mêmes raisons, de s'y implanter.

Faire attention aux modèles

Les nombreuses contraintes liées aux normes, qui pèsent sur la construction actuelle et en alourdissent les coûts de réalisation, ne peuvent en aucun cas faire passer la recherche d'intégration au second plan, comme un élément anecdotique ou accessoire, ou comme le «parent pauvre» du projet.

La volonté de se démarquer à tout prix du voisin, de «faire moderne», le choix de modèles souvent peu adaptés à la réalité locale, de volumétries complexes et mal implantés, ainsi que de matériaux et finitions à bas prix peuvent aboutir à des résultats catastrophiques, totalement incohérents, et conduire à des impacts paysagers irréversibles, cassant l'image des lieux d'implantation et donc celle de la Lozère, jusque là reconnue pour ses qualités architecturales et paysagères.

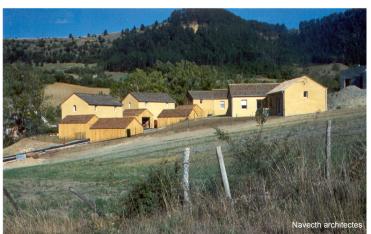
Fabriquer une architecture contemporaine intégrée

Il est possible d'inventer, d'être dans son époque, d'utiliser les moyens d'aujourd'hui tout en respectant les valeurs du territoire dans lequel s'inscrit le projet.

Pour cela, il faut construire des formes simples avec modestie et humilité dans un dialogue avec l'environnement. Les formes et les matériaux peuvent être différents du bâti traditionnel tout en respectant l'harmonie des lieux dans un esprit de composition avec l'ancien et non d'opposition. Tout en répondant aux attentes d'usages et de qualité actuelles, nos nouvelles constructions doivent refléter l'esprit des lieux et la qualité des paysages.



Extension pour logement et commerce, Bourgs sur Colagne, Le Monastier, Le Compas dans l'Oeil



Lotissement les Terres Bleues, Lanuejols, Navecth architectes

Utiliser les fiches comme boîte à outils

Les fiches qui sont présentées dans ce cahier sont destinées à aider communes et constructeurs, instructeurs de dossiers et particuliers, à appréhender les enjeux liés à la réalisation de constructions nouvelles ou d'extension de constructions existantes dans un environnement donné.

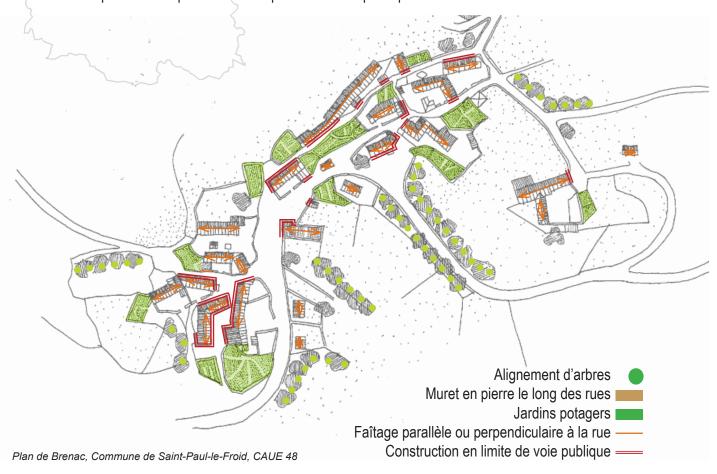
Elles abordent tous les thèmes qui doivent faire l'objet d'une analyse détaillée, de l'analyse du milieu d'implantation à l'adaptation au terrain naturel, en passant par les matériaux, les couleurs, le traitement des abords...





L'environnement immédiat, naturel et bâti

Un projet de construction participe à un ensemble urbain et paysager et il ne doit pas s'arrêter à la parcelle, mais bien prendre en compte l'environnement immédiat naturel comme bâti. La construction et l'aménagement de la parcelle participent à un ensemble plus large que constituent: un hameau, un village, ou une rue. La conception d'une construction neuve doit donc prendre en compte l'existant pour révéler l'esprit des lieux et participer à une cohérence d'ensemble.









Implantation parallèle à la voie

La continuité végétale

En milieu rural comme plus urbain, la continuité végétale participe au même titre que le bâti à l'ambiance du domaine public. On peut citer par exemple les alignements d'arbres à l'entrée des villages ou les bas-côtés enherbés entre la chaussée et la parcelle. Il est donc important de participer à cette continuité et cette richesse végétale dès la conception du projet.

L'alignement avec la rue

Une nouvelle construction participe activement à l'ambiance du domaine public comme une rue par exemple. En centre-bourg, les bâtiments sont généralement positionnés en alignement de la voie et rétrécissent donc visuellement la rue. Dans un tissus moins dense, les bâtiments sont généralement en retrait de la voie avec un jardin ou une cour d'agrément, cette implantation élargie visuellement la voie et donne plus de place au végétal. De manière générale et pour participer à l'ambiance de la rue, on veillera donc à ne pas trop éloigner la nouvelle construction de sa limite avec le domaine public (de 0 à 5m). On peut se servir pour cela de volumes annexes comme le garage par exemple.



L'orientation du bâti et le sens du faîtage

De façon générale, en Lozère, on positionne le bâti en fonction de la voie parallèlement ou perpendiculairement à celle-ci. Les voies étant généralement positionnées en fonction de la topographie, le bâtiment sera donc dans une logique de limitation des terrassements. Il ne faut donc pas chercher une orientation Sud à tout prix mais bien l'orientation la plus logique vis-à-vis du bâti environnant et de la vue.







Lotissement au Rozier, Robert Prohin architecte

Le faîtage étant positionné dans le sens de la plus grande longueur du bâtiment, celui-ci sera donc logiquement parallèle ou perpendiculaire à la voie.





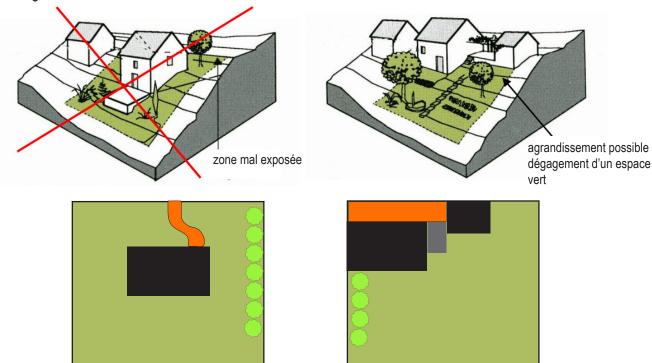


S'implanter et préserver le jardin

Une construction n'est pas un objet dé-contextualisé, le terrain sur lequel elle s'implante doit être à l'origine de sa conception. En plus de la pente naturelle, il est essentiel de prendre en compte les éléments de contexte, comme l'orientation, les vues, les vents dominants ou encore la végétation et les avoisinants existants. La bonne intégration d'une construction dans son paysage se mesure à sa capacité à mettre en valeur l'intelligence du lieu.

Préserver les étendues de jardins

Avec des terrains aux surfaces réduites, le lieu d'implantation de la construction a un impact important sur les qualités d'usage des espaces extérieurs. En choisissant de positionner la maison au centre de la parcelle, on génère quatre espaces extérieurs de petites dimensions avec des zones mal exposées souvent inexploitables. La distance avec les voisins étant réduite sur chacun des cotés, on ressent un vis-à-vis important sur chacune des pièces de la maison. L'idéal est donc d'implanter sa maison proche ou en limite d'une ou deux propriétés pour libérer une belle surface de jardin bien exposée. En créant cette profondeur, la distance des ouvertures sur le voisin est augmentée et le vis-à-vis ainsi diminué.



La construction implantée à proximité ou en limite de voie participe à l'animation, de la rue, et permet de créer une continuité du bâti, caractéristique des rues du village.

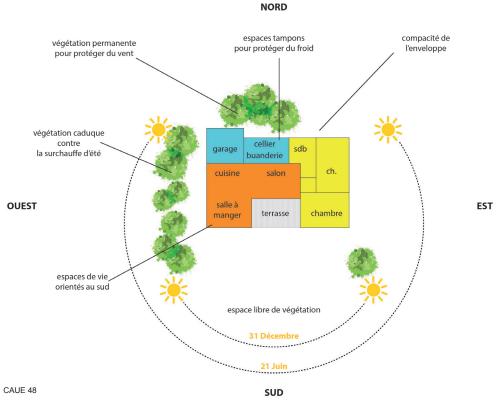
Participer à la continuité urbaine

La position de la construction dans le terrain vient également animer l'espace public et donner une ambiance à la rue. Il est donc important de ne pas dénigrer cet espace entre le public et le privé. Traditionnellement, la jonction entre espace public et espace privé se fait généralement par un espace tampon. Dans les cœurs de villages, on peut voir quelques plantations en pied de façade ou des marches en pierre, créant ainsi un petit retrait entre la rue et la façade. En secteur diffus, un muret puis un petit jardin d'agrément viennent animer la rue.

Il est donc important de prendre conscience que la position d'une construction neuve sur sa parcelle privée a un fort impact sur l'ambiance et le caractère de l'espace public.

L'architecture bio-climatique

Comme le faisait très bien le bâti ancien lozérien, les architectures d'aujourd'hui doivent retrouver la logique de construire avec le climat. Le soleil agit sur une construction comme un radiateur naturel et participe à l'ambiance intérieure comme extérieure. Au delà d'une orientation plein Sud, il est donc important d'avoir des orientations Est et Ouest qui vont permettre de profiter de la lumière tout au long de la journée. On dit généralement que le soleil se lève à l'Est et qu'il se couche à l'Ouest. En réalité, en fonction des saisons la course du soleil sera plutôt Sud/Est Sud/Ouest en hiver et Nord/Est Nord/Ouest en été, créant ainsi de potentielles surchauffes dans la nouvelle construction en fin de journée. La position des espaces extérieurs est donc à étudier en fonction du climat et des envies : une terrasse Nord peut être très agréable en été et une terrasse plein Sud peut-être à l'ombre en fin de journée.



Il est important lors de l'implantation d'une construction dans le terrain de bien réfléchir à l'ensoleillement. Il faut donc bien repérer les masques solaires (ombres du bâtiment voisin ou d'arbres), les vents dominants, les éléments protecteurs (haie végétale, mur, ...) pour pouvoir positionner au mieux sa maison.







Maison individuelle bioclimatique, Nathalie Crépin architecte





FICHE 2

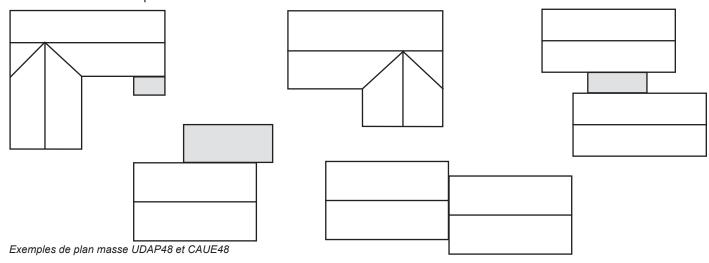
Les volumes bâtis

Lorsque l'on regarde un paysage bâti, une silhouette villageoise, depuis un point de vue lointain seules la volumétrie et les teintes du bâtiment sont perceptibles. Cette silhouette bâti participe à l'identité d'un village, elle ne sera en effet pas la même que l'on soit dans un village de Margeride ou dans un hameau des Cévennes. Les dimensions des ouvertures, les matériaux et les détails ne sont eux visibles que depuis un paysage proche. Il est donc essentiel d'avoir une bonne cohérence entre la volumétrie des bâtis anciens et volumétrie des bâtis contemporains, afin de veiller à l'identité paysagère du lieu.

Des volumes simples

Le bâti lozérien se compose généralement autour d'un ou deux volumes simples parallèles ou perpendiculaires entre eux, avec une ou deux annexes. La simplicité des volumes et leur cohérence permettent d'avoir une qualité du paysage bâti emblématique de notre département.

Les implantations complexes en V, avec une tour centrale ou en U ou autres sont donc de manière générale à éviter car celles-ci sont très visibles dans le grand paysage de part leur inéquation avec les formes qui les entourent.



Une sur-complexité n'est pas gage de qualité architecturale et engendre des surcoûts importants et des problématiques techniques sur l'infiltration d'eau ou les ponts thermiques. Une simplicité volumétrique amène donc un coût de construction moins important et des détails plus simples à gérer. Avec la RT2012, la simplicité volumétrique permet également d'avoir une meilleure performance énergétique car il est plus simple d'avoir une isolation continue sans pont thermique.



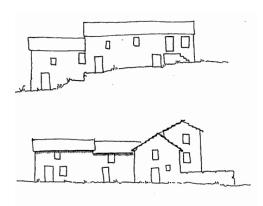
Maisons jumelées, Vincent Vanel architecte



Maison individuelle, Navecth architectes

Des dimensions liées aux contraintes techniques

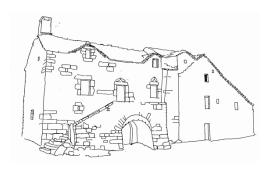
La volumétrie du bâti ancien est fortement liée aux contraintes techniques des matériaux naturels utilisés pour la construction. Ainsi de manière générale, le bâti lozérien est parallélépipédique et possède un pignon étroit induit par la faible portée des poutres et des charpentes. Les constructions à usage d'habitation sont généralement disposées sur minimum 2 niveaux avec un toit à deux pentes orienté dans le sens de la plus grande longueur. On évitera donc de concevoir des habitations en simple rez-de-chaussé et avec des pignons de plus de 8m de large.



Cévennes

On s'évertuera à différencier dans les typologies architecturales des Cévennes les vallées et les hameaux de plateaux. Dans les vallées, le bâti inséré dans la pente peut être très haut avec de 2 à 4 niveaux et une largeur étroite variant entre 4 et 5m. La hauteur du pignon est généralement supérieure à sa largeur. Le bâti se compose de plusieurs petits volumes avec des différences de hauteurs dictées par la pente.

Sur les plateaux, les constructions sont souvent plus larges avec un pignon variant entre 5m et 8m et avec une hauteur plus faible d'environ 2 niveaux. La composition des bâtis s'organise autour d'un volume central et d'appentis.



Causses et Gorges

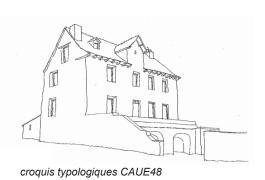
Comme pour les Cévennes, il est important de distinguer les Gorges et les Causses. De manière générale, sur les causses, les maisons se composent d'un volume principal assez long (environ 20 à 25m) avec 2 à 3 niveaux et d'une largeur variant de 5 à 8m.

Dans les vallées, du fait de la pente, les bâtiments sont moins longs et s'organisent en suivant la pente. Une même habitation se compose souvent de plusieurs petits volumes accolés allant de 2 à 4 niveaux. La largeur est souvent moindre que sur les Causses.



Margeride et Aubrac

Les constructions sont généralement organisées sous forme de rectangle ou de L voire de U pour les corps de ferme les plus importants. La volumétrie est importante puisqu'il n'est pas rare que le bâtiment d'habitation soit accolé avec le bâtiment d'exploitation, augmentant ainsi sa longueur. La volumétrie est très sobre avec des bâtiments longs et peu de décrochés de toiture. Les maisons sont généralement sur 2 niveaux, il n'est pas rare que la partie nord soit semi-enterrée.



Vallée du Lot

Il est difficile de généraliser la volumétrie des bâtiments de la Vallée du Lot tant l'architecture y est hétérogène. Cependant, on peut noter que les constructions s'organisent sur 3 voire 4 niveaux avec un pignon plus haut que large d'environ 6m. Le bâti est composé en général d'un seul volume d'une longueur moyenne de 10m.





Construire avec le relief

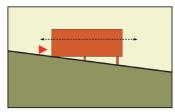
Avant d'envisager la construction d'un bâtiment en Lozère, pays de moyenne montagne, il faut s'interroger sur le relief du terrain. Il est fortement conseillé de faire appel à un géomètre afin de réaliser un relevé du terrain qui indiquera précisément :

- Le Nord, très important pour l'orientation de la future construction
- Le relief (la topographie) du site qui aide à positionner le bâtiment et ses espaces extérieurs dans le terrain. Les points altimétriques permettent une bonne appréhension de la pente du terrain mais aussi de ses accidents : talus, murets existants, position de rocher, etc....

L'organisation spatiale de la maison et de ses espaces extérieurs doit être guidée par la qualité des usages dans le respect du site. Tout bon projet doit suivre des principes d'économie de moyen et de manière générale, sur les terrains plats ou à faible pente, mieux vaut éviter les exhaussements et affouillements du sol. Il est préférable de construire des maisons sans sous-sol ou soubassements. Sur les terrains pentus, il faut éviter les déblais et remblais importants et réaliser plutôt des aménagements de terrain pour une meilleure insertion dans l'environnement.

Il y a schématiquement 3 façons de s'insérer correctement dans la pente :

Se surélever du sol



Lorsque la pente est faible, il vaut mieux se décoller délicatement du sol que d'envisager la création d'un remblais de plus de 1m.



Maison individuelle, Le Compas dans l'Oeil architecte

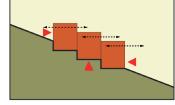
S'encaster

Lorsque la pente est plus forte (20%), on peut envisager d'encastrer la construction dans la pente. Dans ce cas, une partie des pièces en RDC sont semi-enterrées, on peut y placer les locaux techniques comme cellier, buanderie, sanitaires etc...



Maison individuelle, Navecth architectes

Accompagner la pente



Lorsque la pente est forte, les mouvements de terrain de type déblais/remblais sont à bannir. Il vaut mieux travailler sur un accompagnement de la pente par le bâtiment. Cette disposition peut permettre de créer un vrai lien entre intérieur et extérieur en créant des espaces extérieurs aux différentes ambiances selon les niveaux.



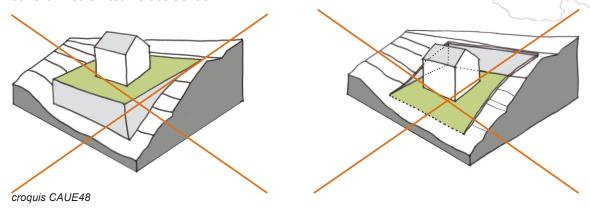
Maison individuelle, Navecth architectes

Les mauvais réflexes à éviter

Avec des engins et des techniques de plus en plus performants, les terrassements ont tendance à devenir de plus en plus imposants et artificiels. Avant même la future construction, ces transformations du terrain naturel ont un très fort impact sur le paysage proche mais aussi lointain. Les murs de soutènement dépassent souvent l'échelle humaine bloquant ainsi les vues et posant la question du raccordement à l'existant.

On voit ainsi apparaître depuis 30 ans des typologies de maisons buttes, maisons perchées ou maisons enterrées hors contextes et trop visibles.

L'apparente facilité de conception sur un terrain aplati n'amène pas d'économies ni de facilités dans la mise en œuvre des travaux.



Prendre exemple sur l'architecture vernaculaire

La Lozère possède une diversité topographique riche entre les terrains plats des Causses, les terrains aux mouvements légers et moyens de l'Aubrac et de la Margeride et des terrains aux pentes fortes des Vallées et Gorges. Il est essentiel avant de construire d'étudier l'insertion dans la pente des bâtiments traditionnels. Celle-ci découle généralement d'un bon sens principalement sur la gestion des eaux et l'orientation.

Dans les pentes moyennes à faibles, l'architecture traditionnelle a tendance à se positionner parallèle aux courbes de niveaux.

A l'inverse avec des pentes plus fortes, en Cévennes ou dans les Gorges par exemple, le bâti aura tendance à être perpendiculaire aux courbes de niveaux afin de limiter tout impact sur le ruissellement. Ces constructions s'accompagnent de bancels, faïsses faisant ainsi le lien entre intérieur et extérieur.









Organiser les accès et placer les annexes

Bien organiser les accès de sa future maison est un enjeu primordial pour la qualité des usages futurs des habitants mais aussi des invités. Ils participent à la jonction entre le domaine public et l'espace privé. L'accès, c'est-à-dire l'entrée, doit être vu comme une scénographie mettant en scène la maison, son entrée, ses abords et ses habitants. Il est important de prendre en compte la topographie du terrain, son orientation mais aussi l'organisation des futurs espaces extérieurs et intérieurs. Ainsi, on veillera à avoir une cohérence d'ensemble à l'échelle de la parcelle en traitant avec le même soin accès, bâtiment principal et annexes diverses : garage, abris de jardin, serre, etc....

Limiter les mouvements de terrain

La Lozère n'est pas un département plat, il faut donc adapter la position de l'accès en fonction de la topographie. Pour cela, la logique serait de placer le stationnement au même niveau ou au plus près de la voie, afin de diminuer le linéaire de cheminement et de terrassement éventuel. Cette logique d'implantation, en plus d'une meilleure insertion dans le paysage, permet également de réaliser de vraies économies. Éviter de trop grands linéaires d'accès et des pentes trop importantes est également un moyen de garantir un accès confortable en toutes saisons.

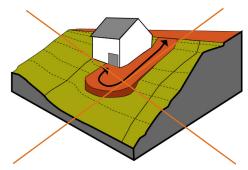
Préserver le jardin

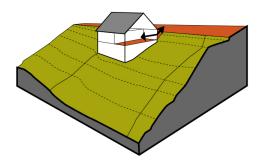
Avec la diminution aujourd'hui des surfaces de la parcelle, il est essentiel de diminuer la surface réservée à l'automobile pour préserver les surfaces des espaces de vie extérieurs : terrasse, jeux d'enfants, jardin potager, etc... Dans cette logique on privilégiera un accès plutôt Nord pour conserver les espaces extérieurs côté Sud possédant le meilleur ensoleillement.

Dispositions à éviter

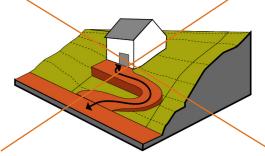
Dispositions à privilégier

avec un accès par le haut



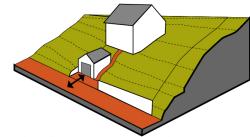


avec un accès par le bas



Le chemin d'accès au garage utilise la plus grande partie de la parcelle.

L'aménagement paysager n'est donc plus possible.



L'accès direct au garage depuis la rue libère la parcelle. Elle devient disponible pour le jardinage et les jeux. Le choix et l'organisation des plantations permettront une bonne intégration au site.

Architecture, volumétrie et annexes

La conception du garage ou d'une annexe doit se faire dans un souci de continuité et d'harmonie à l'échelle du bâti comme de la parcelle. Son emplacement sur le terrain, sa position vis-à-vis des autres bâtis, son architecture et le traitement de ses abords doivent être intégrés dans une réflexion plus globale et il ne doit pas être vu comme un appendice autonome. La volumétrie, les matériaux et les teintes doivent être travaillés dans ce souci de continuité.

De manière générale, la fonction d'annexe doit être lisible dans l'architecture et on évitera donc des volumes disproportionnés par rapport à l'existant. Une annexe ayant par définition une fonction secondaire, son architecture doit ressortir comme telle.





maison individuelle,

De manière générale, le volume du garage ou de l'annexe sera plus bas que le volume principal, et un jeu de matériaux ou de teintes peut venir renforcer l'ensemble et composer l'architecture globale. Le stationnement de la voiture peut également se faire sous forme d'abris couvert et non clos, par une avancée de toiture d'un volume secondaire par exemple.

L'accès piéton

En plus d'un lieu d'habitat pur, la maison est aussi un lieu d'accueil où la place du visiteur ne doit pas être oubliée. De l'entrée de la parcelle à la porte d'entrée un cheminement doit être repérable et praticable pour tous.

Pour les terrains en pente, cette pratique piétonne oblige donc à une réflexion sur la gestion équilibrée de la pente et des éventuels murets de soutènements.



maison individuelle, Le Compas dans l'Oeil architecte



Logements collectifs, Le Compas dans l'Oeil architecte







Aménager les espaces extérieurs

La beauté et l'intégration des bâtiments anciens dans leur paysage proche ou lointain tiennent dans la plupart des cas au fait que leurs abords ont fait l'objet d'un traitement simple, mais soigné, faisant avant tout appel aux matériaux et végétaux locaux.

En zone urbaine, le traitement des abords se limitait souvent au minimum compte-tenu de l'absence de foncier disponible autour du bâti. Néanmoins, la réalisation de clôtures en pierres (surmontées ou non de grilles en fer forgé) permettait, par la nature même du matériau, l'unité avec le bâti environnant. Les espaces libres entre domaines public et privé étaient, dans la plupart des cas, traités sous forme minérale (pavages) ou végétale (jardinet).

En zone rurale, compte tenu d'un foncier souvent beaucoup plus généreux, l'espace environnant le bâti était traité soit en espace utile (stockage de matériel ou de produits, jardins potagers), soit en espace d'agrément (jardinet mettant en valeur le bâti).

Dans le bâti ancien

Dans tous les cas, trois règles s'imposaient naturellement :

- **Utiliser la pente éventuelle du terrain** pour favoriser la création de terrasses, toutes utilisables, et permettant d'asseoir le bâti (création de bancels de faible hauteur, d'escaliers intégrés, végétalisation locale des terrasses..., ce traitement de l'espace étant très utilisé dans les zones à pente comme les Cévennes, la Vallée du Lot, les Gorges du Tarn et de la Jonte...).



- **Employer les matériaux locaux** pour le traitement des terrasses et des clôtures, le schiste en Cévennes, le granite en Aubrac et Margeride, le calcaire sur les Causses et les Vallées... et non l'inverse.
- **Planter des essences végétales locales**, utiles comme les fruitiers et les frênes ou éventuellement décoratives et d'ombrage (vigne vierge, glycine...).

Dans le neuf

Lors de vos aménagements extérieurs, il est important de ne pas bloquer le regard sur un mur massif et imposant, hors d'échelle avec l'homme mais aussi la maison.

L'aménagement des espaces extérieurs d'une nouvelle construction doit donc respecter les règles suivantes:

Modeler les espaces en pente sous forme de terrasses peu hautes, en évitant systématiquement les enrochements, sauf s'ils sont traités sous forme de murs cyclopéens, à pierres appareillées, et n'excédant pas 1m50 de haut.





N'employer que des matériaux locaux pour le traitement des sols (pavage, terre compactée) ou compatibles (béton balayé) ainsi que pour les murs de clôtures (pierre locale) en privilégiant pour ces derniers l'apport complémentaire de végétaux.





maison individuelle, le Compas dans l'Oeil architecte

N'utiliser que des végétaux d'essences locales, caducs ou persistants (éviter les alignements de thuyas et de lauriers du Caucase), et préférer les haies panachées offrant une diversité esthétique et biologique.









Les façades minérales

La Lozère peut être découpée en 6 grandes régions : Aubrac, Margeride, Causses/Gorges, Cévennes, Vallées du Lot /Colagne et Mont-Lozère.

Ce découpage en régions correspond à des critères dominants en matière d'architecture, mais aussi de matériaux et de couleurs. Trois matériaux principaux à forte couverture géographique (calcaire, granit et schiste) et deux matériaux plus localisés (grès et basalte) ont principalement été utilisés par le passé, conférant aux constructions traditionnelles des modes constructifs adaptés et surtout des gammes de couleurs spécifiques marquant les paysages urbains, villageois ou ruraux. Les couleurs de façades qui en résultent sont donc très neutres dans le paysage, et se rapprochent le plus possible, par nature, des terres et roches locales.

Quel que soit le matériau utilisé en « peau » du projet (pierre, enduit, bardage...) les teintes d'origine doivent donc servir de référence pour une intégration du projet dans son environnement.



Logements locatifs, Atelier Bessin et Sebelin architectes



Logements groupés, Anne Delmas-Jarrousse Architecte

Le Calcaire :

Les constructeurs ont fait appel au calcaire (variant du beige pâle à l'ocre brun et ocre doré) pour réaliser aussi bien les maçonneries appareillées ou en moellons que les enduits et rejointoiements à la chaux et sables locaux. Ce calcaire se marie ponctuellement avec le grès rouge en basse Vallée du Lot (en mélange de maçonneries et en encadrements) et avec les galets de rivière en Vallées du Tarn et de la Jonte.

La gamme des couleurs-références est en conséquence une déclinaison de beiges, gris beige, beiges ocrés et ocres dorés qui se rapprochent le plus possible de la teinte des terres locales ou du calcaire utilisé notamment pour les encadrements.

Les enduits de couleur brique (sauf cas très spécifiques de centres-bourgs) ainsi que les déclinaisons de jaunes ou de blancs sont donc totalement inadaptés.

Références weber saint gobain:

016 ton pierre, 232 mordoré, 012 brun, 013 brun foncé, 304 ocre doré, 297 ocre chaud, 312 terre orangée, 319 terre brûlée.

















Références PRB:

3 jaune touraine, 611 copa cabana, 37 camargue, 901 berry, 0 ton sable, 446 cartage, 933 tenere, 18 ile de france, 14 cheverny, 27 chambord











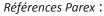




Références Chaux Astier:







T50 terre de sable, T70 terre beige, T80 beige, T30 terre d'argile















Le Schiste:

Le schiste est dominant sur l'ensemble des Cévennes. Ses tonalités rouille, brun clair à chocolat permettent une fusion totale du bâti dans un environnement à dominante boisée et sombre. Les enduits et rejointoiements sont réalisés avec les sables locaux ou de moraine, dans des tons de beige à beige soutenu. Seules des teintes beige à beige soutenu, ocre brun et terre brûlée permettent l'intégration du bâti dans cet environnement. Toutes autres teintes sont à proscrire.

Références weber saint gobain:

545 terre d'arène, 495 beige schiste, 212 terre beige, 012 brun, 215 ocre rompu, 013 brun foncé, 240 marron moyen, 320 rose brun

















Références PRB:

865 Tolede, 40 Cévennes, 757 Gibraltar, 0 ton sable, 901 Berry, 37 Camarque, 19 Aquitaine, 41 Finistère, 12 Vallée de sèvres



















Références Parex:

T30 terre d'argile, G40 gris fumé, T60 terre feutrée, T80 beige,









Références Chaux Astier: 070, 029



Le Granit:

Le granit est quasiment le seul matériau employé dans les deux régions Aubrac et Margeride, avec un mariage ponctuel avec le basalte sur la frange Ouest de l'Aubrac, le grès et le basalte sur la frange Est de la Margeride. La qualité des blocs et leur taille ont souvent permis d'obtenir des façades à blocs appareillés de très grande qualité dans des tons de gris clair, gris moyen à gris beige.

Les enduits comme les rejointoiements, réalisés à la chaux et au sable de moraine sont en conséquence à dominante gris à gris beige, parfois beige légèrement ocré.

Les enduits de couleur brique, les déclinaisons de jaunes, blancs et blancs cassés sont là encore

Références weber saint gobain :

009 beige, 044 brun clair, 007 ocre orangé, 212 terre beige, 545 terre d'arène, 215 ocre rompu, 202 cendré beige foncé, 268 cendré vert

















Références PRB:

692 Athènes, 307 Camargue, 19 Aquitaine, 12 Vallée de sèvres, 9 Gris Ouessant, 757 Gibraltar, 39 Carnac, 25 Picardie, 11 plaine de luçon, 42 Auvergne





















Références Parex:

G40 gris fumé, T60 Terre feutrée, T80 beige, T50 terre de sable, T30 terre d'argile, T10 grège,



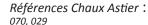




















FICHE 4

Les façades bardées

Le Bois:

La Lozère étant un département très boisé et par souci écologique, on privilégiera pour le bois des essences locales telles que le pin douglas ou le châtaignier par exemple. La durabilité est un critère capital dans le choix de son essence de bardage. Pour cela, il existe des essences naturellement durables et d'autres dont la durabilité est garantie par un traitement réalisé en usine. Pour un bardage, il faut une essence au minimum de classe 3. Douglas, mélèze, red cedar, chêne, châtaignier purgé de son tannin, robinier, accacia.

Il est préférable de laisser le bois dans sa teinte naturelle ou d'opter pour une peinture ou lasure un peu foncée et mate ou couleur pierre. L'emploi d'un vernis polyuréthane est à éviter pour ne pas avoir de matériaux brillants. Afin d'avoir un vieillissement naturel réussi et homogène sur une façade, on veillera à éviter les éléments d'architecture pouvant marquer une ombre trop forte sur la façade. On peut également utiliser un bois pré-patiné qui aura l'avantage d'un grisé uniforme et durable dans le temps.



Maison individuelle,

De manière générale, sur des volumes d'habitations de plein pied, on privilégiera un bardage vertical qui permet de ne pas accentuer encore l'horizontalité du bâtiment et inversement sur les bâtiments en hauteur qu'un bardage horizontal viendra rééquilibrer.

Le Métal :

Les matériaux soignés et naturels comme le zinc ou le cuivre par exemple peuvent être utilisés de manière ponctuelle sur une construction neuve ou en extension d'un bâti ancien.



Les Plaques:

Plusieurs matériaux sont aujourd'hui proposés en bardage, lors notamment des isolations thermiques par l'extérieur. La qualité esthétique des ses matériaux dépend fortement de la qualité de pose et notamment du calepinage.

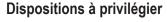
La composition des matériaux et des couleurs :

Il peut être intéressant pour mettre en valeur une architecture soignée d'utiliser deux tons sur les façades. Afin de trouver une unité entre les deux couleurs, il est fortement conseiller de travailler sur la même gamme de teinte en jouant sur des saturations différentes. On évitera donc de positionner deux teintes distinctes sur un angle sortant et on s'appliquera plutôt à mettre en cohérence volume et couleur. Dans ce cas, le choix de la bi-coloration doit accompagner les jeux de volume ou de façade et ne pas rajouter un élément de lecture supplémentaire. La couleur plus forte peut venir renforcer une ombre, mettre en valeur un volume, indiquer l'entrée ou renforcer un ordonnancement d'ouverture.

Dispositions à éviter



Les changements de couleurs dans les angles sortants





S'appuyer sur la volumétrie du bâtiment

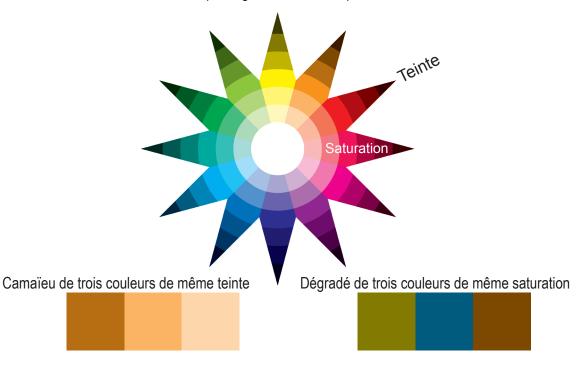


Les motifs géométriques qui brouillent la volumétrie



S'appuyer sur une ombre

Lorsque l'on travaille sur deux ou trois couleurs, leur association peut se faire selon deux systèmes: l'association de deux couleurs dans une même teinte (un camaieu), ou une association de deux couleurs sur une même saturation (un dégradé de couleurs).







Toitures : matériaux et teintes

FICHE

Bien que généralement peu visible depuis son terrain, la toiture est l'élément le plus visible d'un bâtiment dans le grand paysage. Celle-ci joue donc un rôle essentiel dans la continuité urbaine en participant à l'harmonie et à la cohérence des lieux. Lorsque l'on construit un bâtiment neuf, il est donc essentiel de s'harmoniser avec l'existant en évitant de rajouter un nouveau matériau de toiture à l'ensemble bâti. Le principe de base est donc de privilégier l'utilisation des matériaux des toits voisins.



La Garde-Guérin

Les matériaux traditionnels :

Deux matériaux traditionnels symbolisent les toitures du département, par l'ampleur de leur couverture géographique, leur nature même, leur couleur et leur aspect : la lauze de schiste et la lauze de calcaire :

- La lauze de schiste, matériau d'origine métamorphique à micaschiste, est le matériau dont l'utilisation est la plus répandue, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du département.
- Il est présent sur l'Aubrac, la Margeride, la Vallée du Lot, les Hautes Cévennes, le Mont-Lozère.
- La lauze de calcaire, matériau d'origine sédimentaire, la plupart du temps employé sur voûtes, est le matériau traditionnel des Causses et de certaines constructions des Gorges et de la Vallée du Lot.

Tous deux confèrent aux toitures des teintes grises, légèrement plus mates pour la lauze de calcaire.

Ces matériaux ne sont cependant pas les seuls posés :

- **La tuile canal** a été historiquement posée sur les franges Est et Nord-Est du département, sur des toits à plus faible pente, ainsi que dans les basses Cévennes et dans l'extrémité Sud-Ouest des Gorges du Tarn et de la Jonte, parfois remplacée au début du XXème siècle par la tuile plate dite « de Marseille », non traditionnelle.
- Les ardoises de Corrèze ont été utilisées sur les limites Nord et Nord-Est du département et sur l'Aubrac.
- Le Sud de la Lozère a connu la pose **d'ardoises épaisses** de Fraissinet de Fourques, de Lacaune et de Dourgnes, en concurrence avec la lauze de schiste.

Ces matériaux et couleurs se mélangent parfois sur des secteurs bien identifiés.

Mais à l'exception de la forme ronde et de la couleur rouge spécifiques des tuiles canal, tous les matériaux traditionnellement posés dans le département sont plats et de teinte gris clair à gris bleu et gris brun sombre. Le choix pour un toit neuf doit donc se porter sur des formes et couleurs respectant les matériaux traditionnellement utilisés.

Les matériaux naturels :

Des alternatives aux matériaux traditionnels peuvent être trouvées via d'autres matériaux naturels qui ont la spécificité d'avoir des nuances et des contrastes.

Les Ardoises : les ardoises seront de préférence posées au clou et dans les teintes gris sombre en évitant le gris bleu. Il existe des ardoises épaisses ou multi-formats.

Le bardeaux de bois : le bardeau de bois est un matériau intéressant car il permet une très belle palette de nuances qui se rapproche de nos matériaux traditionnels. Il doit par contre faire l'objet d'une mise en œuvre soignée afin de garantir son vieillissement. Les essences à privilégier sont le Red Cedar et le Chataîgner.

La terre cuite : on peut distinguer deux types de toiture en terre cuite dans notre secteur, la tuile canal ou romane et la tuile plate utilisées notamment dans certains secteurs des Cévennes et de la Margeride. Dans ces secteurs, la teinte rouge et rouge nuancé sera la plus utilisée. Pour les constructions dans des secteurs en lauzes, il peut être également utilisé des ardoises plates de formes écailles ou rectangulaires. Les teintes à privilégier sont alors les bruns nuancés.



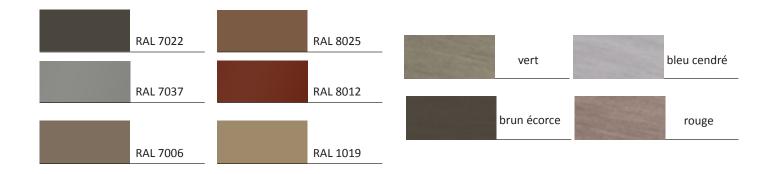




Les matériaux industriels :

Les matériaux traditionnels ou naturels, contrairement aux matériaux industriels, ont la qualité de ne pas être homogènes dans leurs formes ou dans leurs teintes. Les reflets ainsi créés donnent des nuances de couleurs qu'il est difficile de retrouver dans les matériaux industriels actuels. La liste des matériaux donnés ci-dessous tend à présenter des matériaux plats dans les teintes gris clair et gris brun sombre permettant de rester en cohérence avec le bâti traditionnel.

Zinc pigmento brun écorce, pigmento vert, pigmento rouge terre Bac acier : RAL 8025, RAL 7006, RAL 7022 Éviter le bac acier RAL 7016, trop bleuté Les ardoises artificielles







FICHE 4

Matériaux, couleurs et composition

Ouvertures et ordonnancement des façades

La répartition et la dimension des percements en façades sont indissociablement liées à l'histoire du bâti, à son appartenance au mode urbain ou villageois, à la catégorie sociale des maîtres d'ouvrage (nobles, bourgeois ou simples paysans) et à la nature des matériaux employés.

Jusqu'au début du XXème siècle, dans les zones urbaines et dans leurs demeures plus rurales, noblesse et bourgeoisie ont depuis toujours et globalement consacré le principe des façades dites « ordonnancées » (rythme et répartition régulière des percements, règle de hiérarchie et de diminution de la taille selon les étages, répartition sur le long pan donné en «représentation», respect de la symétrie et de la rigueur architecturales).

Sur les bâtiments à vocation plus rurale, les percements sont beaucoup plus aléatoires et correspondent à la fonction du bâtiment et au rôle dévolu à chaque pièce, y compris d'habitation. Enfin, et selon les matériaux utilisés, le rythme et la dimension des percements peuvent être imposés, comme sur les maisons à structure bois, dites à colombages.





Maison à Rouffiac, Saint Bauzile

Mairie de Marvejols

La fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècles voient apparaître de nouvelles répartitions et dimensions liées à des modes de vie différents, aux théories hygiénistes, aux portées permises par l'utilisation du béton, à la naissance de nouveaux styles architecturaux.

Le développement de l'habitat pavillonnaire de l'entre-deux guerres et surtout de la deuxième moitié du XXème siècle, la volonté générale de créer de nouvelles architectures dites «modernes» se démarquant des styles précédents, l'apparition de nouvelles techniques et les contraintes liées aux économies d'énergie et aux règles d'éclairement des pièces à vivre battent désormais en brèche les règles héritées des siècles passés.

Ouvertures:

Dans le cadre de constructions neuves ou d'extensions importantes, la RT2012 (Réglementation thermique 2012) s'applique. Cette norme impose d'avoir au minimum 1/6 de la surface habitable en surface vitrée afin de profiter au maximum des apports solaires pour chauffer naturellement la maison. On aura donc tendance à privilégier la création de grandes ouvertures pour laisser passer le soleil mais également cadrer les vues.

Ouvertures:

S'il convient bien entendu d'appliquer les nouvelles dispositions liées au confort, la recherche d'un minimum de respect des règles qui ont permis d'établir par le passé un équilibre des façades doit cependant être systématiquement envisagé par les moyens suivants :

- Répartir les ouvertures principalement sur le long pan et les limiter fortement en pignons, pour éviter tout effet «gruyère»





Maison individuelle, Le Compas dans l'Oeil architecte

- Rechercher un équilibre à défaut d'une symétrie
- Éviter la multiplicité des formes et des dimensions
- Limiter en nombre et en taille les ouvertures en toiture



Dispositions à éviter



Dispositions à privilégier

- Privilégier les ouvertures plus hautes que larges dans le respect du bâti ancien ou à défaut, lors de la création de surface vitrée importante, utiliser un découpage des menuiseries reprenant la verticalité









xtension, Navecth architectes





Les Abords

Dans un projet, le traitement des abords constitue un sujet à part entière. En effet, leur traitement, s'il est soigné et respectueux du site dans lequel il s'effectue, participe pour une grande partie à la réussite du projet. Il s'agit en premier lieu de traiter les limites sur rue et avec les voisins, mais aussi de s'occuper des sols, des plantations et des petites constructions comme les abris de jardin ou les abris pour le bois.

Les limites sur rue : les clôtures

Il est d'usage de marquer la limite entre sa propriété et l'espace public pour la simple raison que ce dernier doit être entretenu par la collectivité. Traditionnellement cette limite est constituée par un mur de pierre ou une clôture en bois, une haie végétale complétée par des éléments de serrurerie de type grille ou portail.

Le traitement de cette limite doit être choisi en tenant compte des clôtures des environs : il s'agit de créer une homogénéité dans un secteur entier (quartier, village, lotissement,etc...).

Les enrochements sont à éviter car ils sortent du cadre classique et apparaissent souvent comme sans rapport avec l'environnement dans lequel ils se trouvent.



Les coffrets et les boîtes aux lettres

Lorsque les clôtures sont réalisées il ne faut pas oublier d'y intégrer les petits éléments que représentent :

- les coffrets de coupure d'électricité et le cas échéant de gaz
- les boîtes aux lettres

Pour passer inaperçu (ou presque!), coffrets et boîtes aux lettres doivent se trouver dans le mur de clôture.





Les traitements des sols et les plantations

Les accès véhicules doivent être le plus discret possible et ne pas prendre visuellement trop d'importance.

Des matériaux poreux et non jointifs (dans lesquels un peu d'herbe peut pousser) seront privilégiés. Les matériaux uniforme et en trop fort contraste avec leur environnement seront à éviter.





Aménagement extérieur maison individuelle, Nathalie Crepin architecte

Tout projet doit être accompagné de plantations : pelouse, haies, arbustes, arbres de hautes tiges etc....

Ces plantations viennent en accompagnement du bâti mais n'ont pas vocation à cacher complètement celui-ci mais plutôt à le mettre en valeur.

Les abris de jardins et les abris bois

Ces petites constructions doivent elles aussi trouver leur place dans les abords de la maison tout en s'intégrant dans le petit paysage du jardin au mieux dans le bâti.

















Pour vous accompagner dans vos projets

CAUE - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement Rue du Gévaudan - 48000 MENDE tél : 04 66 49 06 55 - cauelozere@wanadoo.fr www.caue-lozere.fr

> **DDT -** Direction Départementale des Territoires 4 avenue de la Gare - 48000 Mende tél : 04 66 49 41 00 - ddt48@lozere.gouv.fr www.lozere.gouv.fr

UDAP - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 2 avenue Georges Clémenceau - 48000 Mende tél : 04 66 49 19 13 - udap.lozere@culture.gouv.fr www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Culture

Tous ces documents sont téléchargeables depuis les sites : www.caue-lozere.fr www.lozere.gouv.fr





